

RCS : LIBOURNE Code greffe : 3303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

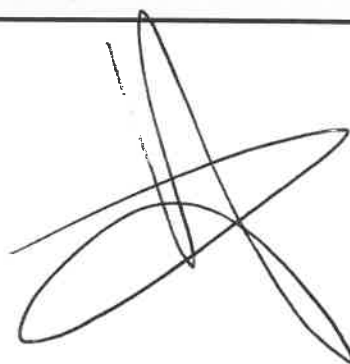
Le greffier du tribunal de commerce de LIBOURNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00104 Numéro SIREN : 333 928 380 Nom ou dénomination : @COM.PEYRAT

Ce dépôt a été enregistré le 21/05/2024 sous le numéro de dépôt 2280

Comptes annuels



Bilan Actif

		30/06/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	809 407		809 407	809 407
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	4 236	4 236		
	Autres immobilisations corporelles	116 487	63 239	53 248	62 222
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	170 644		170 644	170 644
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	2		2	2
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	50 940		50 940	50 940
TOTAL (II)		1 151 716	67 475	1 084 241	1 093 215
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	4 161		4 161	5 266
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	623 251	16 281	606 970	648 030
	Autres créances	88 776		88 776	87 397
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	313 650		313 650	313 650
	DISPONIBILITES	1 410 178		1 410 178	1 104 895
ON	Charges constatées d'avance	1 177		1 177	3 716
TOTAL (III)		2 441 193	16 281	2 424 912	2 162 155
COMPTES REGULARIS	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 592 909	83 756	3 509 153	3 256 171

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/06/2023	30/06/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	140 576	140 576
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	516 859	516 859
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	14 058	14 058
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	697 191	501 884
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	605 878	595 306
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 974 561	1 768 683
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	26 161	70 580
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	522 226	487 621
	Dettes fiscales et sociales	340 506	354 804
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 841	7 900
	Produits constatés d'avance (1)	641 857	566 583
	Total des dettes	1 534 592	1 487 487
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 509 153	3 256 171
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	605 877,83	595 306,34
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 534 592	1 461 349
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 509 153** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 951 990** euros et un total **charges** de **2 346 112** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **605 878** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluation	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	809 407					809 407
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	809 407					809 407
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 236					4 236
	Instal., agencement, aménagement divers	85 798					85 798
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	30 689					30 689
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	120 723					120 723
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	170 644					170 644
	Autres titres immobilisés	2					2
	Prêts et autres immobilisations financières	50 940					50 940
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	221 586				
TOTAL		1 151 716					1 151 716

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 236			4 236
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	31 489	6 598		38 087
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	22 776	2 376		25 152
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	58 501	8 974		67 475
TOTAL		58 501	8 974		67 475

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2023
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	18 006	16 281	18 006		16 281
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	18 006	16 281	18 006		16 281
TOTAL GENERAL	18 006	16 281	18 006		16 281
et reprises { - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	50 940		50 940
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	623 251	623 251	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	962	962	
	Taxes sur la valeur ajoutée	86 628	86 628	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 186	1 186	
	Charges constatées d'avances	1 177	1 177	
TOTAL DES CREANCES		764 144	713 204	50 940
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	26 161	26 161		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	522 226	522 226		
	Personnel et comptes rattachés	127 921	127 921		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	84 091	84 091		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	122 726	122 726		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 768	5 768		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	3 841	3 841		
TOTAL DES DETTES		1 534 592	1 534 592		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		44 382			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Fonds Commercial

	30/06/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Éléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	809 407	
TOTAL	809 407	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

Produits à recevoir

30/06/2023

Total des Produits à recevoir		282 500
Autres créances clients		275 331
CLIENTS FACTURES A ETABLIR HG	145 173	
CLIENTS @COM FACTURES A ETABLIR IG	130 158	
Autres créances		7 169
DEBIT CRED DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	1 186	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	5 983	

Charges à payer

30/06/2023

Total des Charges à payer		529 145
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		22
INT COURUS/EMPRUNTS BANCAIRES	22	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		351 820
FOURN @COM FACT NON PARVENUES IG	351 820	
Dettes fiscales et sociales		176 904
PERS CONGES A PAYER	69 921	
PERS AUTRES CHARGES A PAYER	58 000	
ORG SOC CH/CONGES A PAYER	24 472	
ORG SOC CHARGES A PAYER	20 300	
ETAT CHARGES A PAYER	2 813	
TAXE APPRENTISSAGE & FCP A PAYER	1 398	
Autres dettes		400
DEBIT CRED DIVERS CHARGES A PAYER	400	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 177	1 177
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			

Capital social

		30/06/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		8 786,00	16,0000	140 576,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		8 786,00	16,0000	140 576,00

Engagements financiers

	30/06/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite		104 501	
		104 501	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		104 501	
(1) Dont concernant :			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Filiales et participations

30/06/2023

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
@COM GIRONDE	36 500	528 820	100,00	170 644	170 644
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
@COM GIRONDE					
2. Participations (10 à 50 %)					
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
			1 462 092	237 398	200 000
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Détail des comptes

@ COM.PEYRAT
Société par actions simplifiée d'expertise comptable
au capital de 140 576 euros
Siège social : 51 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE, 33 500 LIBOURNE
333928380 RCS LIBOURNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 DECEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 605 877,83 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	605 877,83 euros
Distribué en partie à titre de dividendes aux associés <i>Soit 45,53 euros par action</i>	400 000,00 euros
Le solde	205 877,83 euros

Affecté en totalité au compte "**autres réserves**"
qui s'élève ainsi à 903 068,89 euros.

Le dividende sera mis en paiement **à compter de ce jour.**

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû.

∞ 22

L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 400 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2020 :

400 000,00 euros, soit 45,53 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2021 :

400 000,00 euros, soit 45,53 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2022 :

400 000,00 euros, soit 45,53 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 DECEMBRE 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

